



# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE POUR LE TERRITOIRE DE HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE

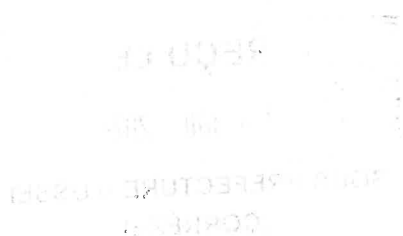
**Avenant financier N°4**

**Année 2024**

**REÇU LE**  
**24 JUL. 2024**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**

# SOMMAIRE

- I. Avenant N°4
  
- II. Etat récapitulatif des actions engagées
  
- III. Fiches Actions – Projets sollicités en 2024
  - 1. Aménagements connexes à la voie verte, à Bort-les-Orgues
  - 2. Cours d'école Oasis, à Meymac
  - 3. Rénovation énergétique des logements communaux (Tranche 1), à Neuvic
  - 4. Mobilités : Mise en place d'une navette régulière – Haute-Corrèze Communauté
  
- IV. Fiches – Projets en maturation
  - 1. Effacement de points lumineux proche du ruisseau du Coutejoux – commune de La Courtine





# Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté

## Avenant financier N°4

Année 2024

Entre

**Haute Corrèze Communauté**

représentée par Pierre CHEVALIER, ci-après désigné par « la collectivité »

et

**L'État**

représenté par Catherine MERCKX, sous-préfète d'Ussel  
ci-après désigné par « l'Etat »

Il est convenu ce qu'il suit

### Préambule

Le présent avenant financier liste les fiches actions à engager pour l'année 2024 et modifie celles annexées à la convention CRTE signée le 2 juillet 2021.

Vu le Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté signé le 2 juillet 2021

Vu l'avenant N°1 du Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté signé le 9 décembre 2021

Vu l'avenant N°2 du Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté signé le 20 juin 2022

Vu l'avenant N°3 du Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté signé le 27 juin 2023

Les parties prenantes conviennent :

**Article 1 :**

Le présent avenant a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du CRTE pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2024.

**Article 2 :**

Les actions qui seront engagées en 2024 sont listées en annexe du présent avenant. Elles seront présentées sous la forme d'une fiche-action et font l'objet d'un tableau récapitulatif.

**Article 3 :**

Le présent avenant est signé pour l'année 2024 correspondant à l'année budgétaire. Les actions inscrites devront être engagées dans un délai de 2 ans à compter de la notification de l'arrêté de subvention.

**Article 4 :**

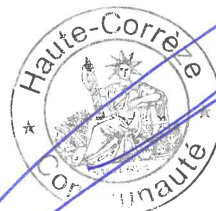
Les autres dispositions du CRTE demeurent inchangées.

Fait à : Ussel le 11 juillet 2024

La sous-préfète d'Ussel

  
Catherine MERCKX

Le président de la communauté de  
communes Haute Corrèze Communauté  
Pierre CHEVALIER



24 JUL. 2024  
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)

**CRTE -- HAUTE-CORREZE COMMUNAUTÉ**

Porteur de projet	Projet - description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide sollicitée CRTE	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJET SOLLICITES - 2024</b>								
Commune de Bort-les-Orgues	Aménagements connexes à la voie verte	Bort-les-Orgues (19)	2024	Mobilité / Aménagement urbain	302 696 €	Mobilité	30 000 €	
Commune de Meymac	Cours d'Ecole Oasis	Meymac (19)	2024	Mobilité / Aménagement urbain	160 000 €	Aménagement urbain	30 000 €	
Commune de Neuvic	Rénovation énergétique des logements communaux - Tranche 1	Neuvic (19)	2024	Social, économique et environnemental	100 000 €	Social, économique et environnemental	30 000 €	
Haute-Corrèze Communauté	Mobilités : Mise en place d'une navette régulière	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2024	Mobilité / Aménagement urbain	216 700 €	Mobilité	70 000 €	* Fonds vert : 38 350 €
<b>TOTAL</b>							160 000 €	

Porteur de projet	Projet - description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide sollicitée CRTE	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJET EN MATURATION - 2024</b>								
Commune de La Courtine	Effacement de points lumineux proche du ruisseau du Coutejoux	La Courtine (23)	2024	Mobilité / Aménagement urbain	18 500 €	Aménagement urbain	8 343 €	*PNR : 6 456,36 €
<b>TOTAL</b>							8 343 €	

**REÇU LE**  
**24 JUIL. 2024**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**

**CRTE – HAUTE-CORREZE COMMUNAUTÉ**

Porteur de projet	Projet – description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide sollicitée CRTE 2022	Date d'attribution (arrêté)	Subventions déjà sollicitées
Haute-Corrèze Communauté	Aménagement Voie Verte Ussel - Accès Bort-les-Orgues Tranche 2	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2023 - 2024	Mobilité	654 000 €	Mobilité	130 000 €	28/07/2023	
	Réhabilitation du marché couvert	Ussel (19)	2023	Social, économique et environnemental	509 227 €	Social, économique et environnemental	30 000 €	28/07/2023	
<b>TOTAL</b>									
<b>160 000 €</b>									

**PROJETS APPROUVES - 2023**

Porteur de projet	Projet – description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide sollicitée CRTE 2022	Date d'attribution (arrêté)	Subventions déjà sollicitées
Haute-Corrèze Communauté	Aménagements Voie Verte à Bort-les Orgues - tranche 1	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2023 - 2024	Mobilité	646 000 €	Mobilité	118 800 €	25/07/2022	* Département 19 : 106 000€ * DETR : 125 000€
	Achats de véhicules électriques, hybrides ou hydrogène	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2022	Economique et environnemental	60 000 €	Transition écologique	24 500 €	25/07/2022	
Commune d'Ussel	Travaux d'aménagement Micro-Folie	Ussel (19)	2022	Attractivité et économique	167 000 €	Attractivité et économique	16 700 €	25/07/2022	* Etat DETR = 66 800€ * Etat DSIL = 24 098,10€ * Département 19 = 26 001,90€
<b>TOTAL</b>									
<b>160 000 €</b>									

**PROJETS APPROUVES - 2022**

**REÇU LE**  
**24 JUIL. 2024**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**

Porteur de projet	Projet – description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H. T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide validée CRTE 2021	Date d'attribution (arrêté)	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJETS APPROUVES - 2021</b>									
Haute-Corrèze Communauté	Extension de l'éco golf - 3ème tranche	Neuvic (19)	2021 - 2022	Touristique, économique et environnemental	360 000 €	Compétitivité, transition écologique	57 722 €	07/12/2021	* FEADER = 140 000€ * Département 19 = 90 000€
Haute-Corrèze Communauté	Achats de véhicules électriques, hybrides ou hydrogène	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2021 - 2022	Economique et environnemental	60 000 €	Transition écologique	24 500 €	07/12/2021	-
Haute-Corrèze Communauté	Portail de territoire : fonctionnalités - tranche 1	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2022	Attractivité et cohésion	105 000 €	Attractivité et cohésion	30 000 €	07/12/2021	* France Relance = 51 104,62€
Haute-Corrèze Communauté	Construction d'un local technique assurant son autoconsommation électrique	Ussel (19)	2021	Environnemental	91 667 €	Transition écologique	20 000 €	07/12/2021	* Etat DETR = 20 763,96€ * Département 19 = 15 000€
<b>TOTAL</b>							132 222 €		

**REÇU LE**

**24 JUIL. 2024**

**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)**



# FICHE PROJET

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

**Nom du projet :** Création de l'espace de départ/arrivée de la voie verte à Bort

Maître d'ouvrage (porteur du projet): Bort-les-Orgues

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:

Territoire actif		
Innovation, créativité et recherche	Non	67%
Culture et identité collective	Oui	
Développement économique	Oui	

Territoire préservé		
Biodiversité et services écosystémiques	Oui	100%
Paysages et milieux naturels	Oui	

Territoire responsable		
Infrastructures et réseaux	Oui	100%
Urbanisme	Oui	
Mobilités	Oui	

Territoire vivant		
Gouvernance, responsabilisation et engagement	Non	67%
Education et renforcement des compétences, formation	Non	
Santé et soins	Oui	
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité	Oui	
Cadre de vie et environnement professionnel	Oui	
Sûreté et sécurité	Oui	

Impacts sur les défis du projet de territoire		
Attractivité	Oui	83%
Préservation et amélioration de l'environnement	Oui	
Résilience	Oui	
Utilisation responsable des ressources	Oui	
Cohésion sociale	Non	
Bien-être	Oui	

Niveau de priorité			
Très faible/ Faible	Moyenne	Forte	Très forte

Statut du projet			
A valider	Validé	Engagé	


Equipe projet			
Nom	Prénom	Rôle dans le projet	
ZIOLO	Eric	Maire de Bort-les-Orgues	porteur de projet
GARDETTE	Sandrine	DGS	Suivi global du projet
MERCIER	Frédéric	Responsable des services techniques	Appui technique (éclairage public, assainissement, eau potable)
DAYRE	Didier	Corrèze Ingénierie	Mission d'AMO
BASSET	Gabriel	Architecte	Equipe de maitrise d'oeuvre
SAUNAL-CROS	Marie-Gaëlle	Géomètre	Equipe de maitrise d'oeuvre
JUILLARD	François	Économiste	Equipe de maitrise d'oeuvre
BERNARD	Marc	SOCAMA ingénierie	études et suivi travaux sur la route de champ
CHAVASSIEUX	Pauline	Cheffe de projet Petites villes de	accompagnement dans le cadre de PVD
LANDAIS	Bastien	Chef de projet Sport Nature	Lien avec le projet Voie Verte

REÇU LE  
24 JUL. 2024  
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)

Description générale et origines du projet			
Cet aménagement est en lien avec le projet de voie verte porté par Haute-Corrèze Communauté, qui va être aménagé sur l'ancienne ligne ferroviaire Bort/Ydes. La création de cette aire d'accueil/d'arrivée va permettre aux futurs usagers de bénéficier de différents services (toilettes, borne recharge vélo, stationnement) et de rejoindre facilement le centre-ville de Bort. En tant que point de convergence à l'articulation entre la voie verte et le centre-ville, son aménagement est particulièrement stratégique pour la redynamisation du centre-bourg. A l'emplacement actuel de 2 parkings, l'enjeu sera d'apporter de la végétation pour faire un espace d'arrêt agréable et ombragé l'été.			
Objectif(s)			
avoir une zone ombragée/prévention chaleur			
limiter notre impact environnemental			
favoriser les liaisons avec le centre-bourg			
avoir une zone de stationnement sécurisé			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage			Oui
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Haute-Corrèze Communauté	Externe	assurer le lien avec le projet de voie verte	Oui
ORANGE	Externe	assurer le service téléphonique	Oui
ENEDIS	Externe	assurer le service électricité	Non
GRDF	Externe	assurer le service gaz	Non
Etat	Externe	financements	Non
Conseil départemental	Externe	assurer les services routes, fibre / financements	Non
Conseil régional	Externe	assurer le service transports scolaires / financements	Non
CAUE 19	Externe	conseils sur l'aménagement paysager	Non
ABF	Externe	préconisations sur l'aménagement paysager	Non
DORSAL	Externe	assurer le service fibre	Non
DDT	Externe	assurer l'accessibilité PMR	Non
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
Conseil Départemental de la Corrèze	Sécuriser sorties des parkings sur la traversée départementale		
ABF	Assurer la préservation et la mise en valeur du paysage		
CAUE 19	Participer à l'aménagement d'espaces respectueux du paysage		
Haute-Corrèze Communauté	Renforcer l'attractivité du territoire Préserver, améliorer l'environnement et le bien-être des habitants Proposer une alternative en terme de mobilité touristique et résidentielle		
Commune	attractivité / image dynamique / mobilité / patrimoine en lien avec l'impasse royale		
Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)			
Revitalisation du centre-ville			
Proposer une aire d'accueil et de services supplémentaire			
Renforcer l'attractivité et le développement touristique de la ville			
Réduire la circulation automobile en centre-ville			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Petites villes de demain / CRTE / Contractualisation départementale Corrèze			

REÇU LE  
24 JUL. 2024  
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)

Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		Non	
Calendrier prévisionnel (GANTT)			
début 2023 : rendu du cahier des charges par l'AMO (Corrèze Ingénierie) automne 2023 : recrutement d'une maîtrise d'œuvre 2024-2025 : travaux d'aménagement			
Budget prévisionnel et plan de financement			
<b>Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.</b> <b>Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.</b> <b>Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</b>			
INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Travaux de voirie	111 821,00 €	Etat	
Assainissement des eaux pluviales	7 300,00 €	Europe	
Eclairage public	28 500,00 €	Département 19	50 000,00 €
Signalisation, mobilier et espace	36 875,00 €		
Rehabilitation des sanitaires publics	45 000,00 €		
Construction d'un escalier	45 000,00 €	<b>Autres recettes à trouver</b>	252 696,00 €
relevés topographiques et maitrise	28 200,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>302 696,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>302 696,00 €</b>
		Subventions demandée	30 000,00 €
		En % du budget total	10%
		En euros	30 000,00 €
Evaluation			
Indicateurs d'impact		Objectifs à atteindre	
25 questionnaires/an de satisfaction des usagers sur 3 ans		Identifier et corriger d'éventuels dysfonctionnements de l'équipement	
Mesure de la fréquentation par la pose d'un éco-compteur		Vérifier la pertinence du projet dans le cadre de futurs aménagements du schéma global	
Indicateurs de réalisation		Objectifs à atteindre	
aménagement d'une aire d'accueil équipée et fonctionnelle		20 000 passages/an attendus sur la voie verte	
questionnaire de satisfaction			
Plan de communication			
Actions		Calendrier	
Revue municipale et site internet de la commune			


**REÇU LE**  
**24 JUL. 2024**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**

# FICHE PROJET/ACTION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

Nom du projet :

**Cours d'école oasis**

Maître d'ouvrage (porteur du projet)

Ville de Meymac

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:

### Territoire actif

Innovation, créativité et recherche	Oui
Culture et identité collective	Oui
Développement économique	Oui

### Territoire préservé

Transition écologique et économie circulaire	Oui
Paysages et milieux naturels	Oui

### Territoire responsable

Infrastructures et réseaux	Non
Urbanisme	Non
Mobilités	Non

### Territoire vivant

Gouvernance, responsabilisation et engagement	Oui
Education et renforcement des compétences, formation	Oui
Santé et soins	Oui
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité	Oui
Cadre de vie et environnement professionnel	Oui
Sûreté et sécurité	Non

Impacts sur les défis du projet de territoire

Attractivité	Non
Préservation et amélioration de l'environnement	Oui
Connaissance du territoire et anticipation des évolutions (résilience)	Oui
Utilisation responsable des ressources	Non
Cohésion sociale	Oui
Bien-être	Oui

Niveau de priorité

Très faible/ Faible      Moyenne      **Forte**      Très forte

Statut du projet

A valider      Validé      Engagé

Date de validation:      Date d'engagement:

Equipe projet

Nom	Prénom	Fonction	Rôle dans le projet
FILIPPI	Frédéric	DGS Ville de Meymac	Coordination
BOURCIER	Emma	Cheffe de projets PVD Ussel/La Courtine	Assure le suivi au sein de l'ORT

Instance(s) du projet (si instance spécifique)

Instance(s)	Membres
Mairie de Meymac	M Brugère (Maire), M Filippi (DGS), élus référents
PNR Millevaches	
CPIE Corrèze	

Description générale et origines du projet

REÇU LE  
24 JUL. 2024  
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)

Nom du projet :

## Cours d'école oasis

Le projet vise à repenser la cour de récréation pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants. Réfléchir à un meilleur aménagement de l'espace permet aussi de donner une place à chaque enfant. Une zone végétalisée sera créée dans la cour de récréation afin de lutter contre le réchauffement climatique en apportant un peu de fraîcheur et pour permettre une meilleure gestion des eaux pluviales. Des aménagements seront pensés pour favoriser des jeux plus diversifiés et mieux répartis entre les filles et les garçons.

### Objectif(s)

Répondre aux enjeux climatiques grâce à la végétalisation de la cour actuellement entièrement en enrobés

Améliorer le bien-être des enfants en leur créant une espace de jeux naturel et pédagogique

### Validation des objectifs

Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage	Oui
Date de validation	

### Les parties prenantes et partenaires

Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu/ retombées	Acquis (pour partenaires)
CPIE	Externe	Concertation des élèves de l'école	Oui
PNR Millevaches	Externe	Etude de faisabilité	Oui

### Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes

Parties prenantes	Retombées
Commune de Meymac	Anticiper les changements climatiques pour améliorer

### Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)

### Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux

Opération de Revitalisation du Territoire

### Gestion des risques

L'étude des risques du projet est réalisée	Non
--	-----

### Calendrier prévisionnel

Atelier avec les élèves de l'école : Février 2023

Chiffrage et demande de subvention : 2024

Etude préalable menée par le PNR : septembre / octobre 2024

Travaux : Paques 2025

REÇU LE

### INVESTISSEMENT

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Travaux	160 000,00 €	CRTE	30 000,00 €
		Fonds Vert (CORRÈZE)	64 000,00 €
		Autofinancement	66 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>160 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>160 000,00 €</b>
		Subventions demandées	
		En % du budget total	59%
		En euros	94 000,00 €

### Evaluation

Indicateurs d'impact	Objectifs à atteindre
Indicateurs de réalisation	Objectifs à atteindre
Réalisation des travaux	Installation 2024 / 2026

### Plan de communication

En fonction de l'avancée du projet, des actions de communication sont présentées ci-dessous. Ces dernières feront l'objet de précisions par voie d'avenant.

Actions	Calendrier
---------	------------

# FICHE PROJET/ACTION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

**Nom du projet :** **Rénovation énergétique du patrimoine communal\_Tranche 1**

Maître d'ouvrage (porteur du projet): NEUVIC

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:

## Territoire actif

Innovation, créativité et recherche	Oui	67%
Culture et identité collective	Oui	
Développement économique	Non	

## Territoire préservé

Biodiversité et services écosystémiques	Non	0%
Paysages et milieux naturels	Non	

## Territoire responsable

Infrastructures et réseaux	Oui	67%
Urbanisme	Oui	
Mobilités	Non	

## Territoire vivant

Gouvernance, responsabilisation et engagement	Oui	33%
Education et renforcement des compétences, formation	Non	
Santé et soins	Non	
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité	Non	
Cadre de vie et environnement professionnel	Oui	
Sûreté et sécurité	Non	

Impacts sur les défis du projet de territoire

Attractivité	Oui	100%
Préservation et amélioration de l'environnement	Oui	
Résilience	Oui	
Utilisation responsable des ressources	Oui	
Cohésion sociale	Oui	
Bien-être	Oui	

Niveau de priorité

Très faible/ Faible      Moyenne      Forte      **Très forte**

Statut du projet

A valider      **Validé**      Engagé

Equipe projet

Nom	Prénom	Rôle dans le projet	
MIERMONT	Dominique	Maire de Neuvic	porteur de projet
CHUDEAU	Dora	DGS	Suivi global du projet
ZOCCA	Coraline	Syndicat de la Diège	Mission d'AMO
BOURCIER	Emma	Cheffe de projet Petites villes de	accompagnement dans le cadre de PVD
CHAVASSIEUX	Pauline	Cheffe de projet Petites villes de	accompagnement dans le cadre de PVD

**REÇU LE**  
24 JUL. 2024  
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)

Description générale et origines du projet			
La commune possède un patrimoine locatif de 22 logements (21 appartements et 1 maison individuelle) en état de dégradation avancé. Elle envisage donc un programme de réhabilitation pluriannuel en priorisant l'intervention sur les logements les plus déperditifs. Le premier volet de ce programme concerne la réhabilitation des 6 logements situés au-dessus de la mairie (classés en F et G) avec une première tranche pour 2024 comprenant la rénovation d'un logement vacant situé sous les toits.			
Objectif(s)			
Mise aux normes énergétiques du logement, réduire les charges communales et améliorer le confort d'habiter des locataires			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage		Oui	
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
élus	Interne	communication auprès des locataires, attribution des logements-tiroirs	Oui
locataires	Externe	collaboration pour le relevé de leurs logements	Oui
Bureau d'étude INGÉPOLE	Externe	réalisation des DPE	Oui
Syndicat de la Diège	Externe	préconisations en termes de rénovation énergétique et chiffrage	Oui
maître d'œuvre / architecte	Externe	réalisation des CCTP, lancement du marché, analyse des offres et suivi des	Non
Département	Externe	Optimisation du plan de financement	Oui
État	Externe	Optimisation du plan de financement	Oui
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
élus	réduction des charges, augmentation de l'occupation de leur parc locatif, mise à disposition de logements décentes		
locataires	augmentation du confort de vie (logement neuf et isolé)		
Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)			
Remise en location de logements communaux vacants, réduction de la facture des consommations énergétiques			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Petites villes de demain			
Contrat CD19			

REÇU LE  
24 JUL. 2024  
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)

**Gestion des risques**

L'étude des risques du projet est réalisée	Non
--	-----

**Calendrier prévisionnel (GANTT)**

2023 - diagnostic de l'existant (plan, photographies, consommation), préconisation de rénovation et rédaction du CCTP  
 T3 2024 – lancement du marché pour la rénovation d'1 logement + individualisation des frais de chauffage + pose de thermostats  
 T2 2025 – rénovation de 2 logements  
 T3 2026 – rénovation de 2 logements  
 T4 2027 - rénovation d'1 logement

**Budget prévisionnel et plan de financement**

*Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.*

*Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.*

*Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.*

**FONCTIONNEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	

**INVESTISSEMENT 2024**

maître d'œuvre	7 550,00 €	Département 30 %	47 694,00 €
tranche 1	147 000,00 €	Etat (DSIL) 30 %	47 694,00 €
Diagnostic Amiante avant-trava	1 980,00 €	Fonds vert ou DETR	
CSPS	2 000,00 €	<b>Autres recettes à trouver</b>	63 592,00 €
Publicité marcé public	450,00 €	Autofinancement	63 592,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>158 980,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>158 980,00 €</b>
		Subventions demandées	30 000,00 €
		En % du budget total	18,87%
		En euros	95 388,00 €

**Evaluation**

Indicateurs d'impact	Objectifs à atteindre
Réduire les déperditions énergétiques des bâtiments communaux	Diminuer les consommations énergétiques des bâtiments publics de 40 % à horizon 2030
Diminution du nombre de logements vacants en centre-ville	Passer sous la barre des 10 % de logements vacants
Indicateurs de réalisation	Objectifs à atteindre
Rénovation d'un maximum de bâtiment d'ici 2030	Rénover 1-2 logements par an

**Plan de communication**

Actions	Calendrier

**REÇU LE**  
**24 JUIL. 2024**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**

# FICHE PROJET/ACTION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

Nom du projet :

**Effacement de points lumineux proche du ruisseau du Coutejoux**

Maître d'ouvrage (porteur du projet)

Commune de La Courtine

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:

## Territoire actif

Innovation, créativité et recherche	Non
Culture et identité collective	Non
Développement économique	Non

## Territoire préservé

Transition écologique et économie circulaire	Oui
Paysages et milieux naturels	Oui

## Territoire responsable

Infrastructures et réseaux	Oui
Urbanisme	Non
Mobilités	Non

## Territoire vivant

Gouvernance, responsabilisation et engagement	Oui
Education et renforcement des compétences, formation	Non
Santé et soins	Non
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité	Non
Cadre de vie et environnement professionnel	Oui
Sûreté et sécurité	Non

Impacts sur les défis du projet de territoire

Attractivité	Non
Préservation et amélioration de l'environnement	Oui
Connaissance du territoire et anticipation des évolutions (résilience)	Oui
Utilisation responsable des ressources	Oui
Cohésion sociale	Non
Bien-être	Oui

Niveau de priorité

Très faible/ Faible      Moyenne      Forte      Très forte

Statut du projet

A valider      Validé      Engagé

Date de validation:      Date d'engagement:

Equipe projet

Nom	Prénom	Fonction	Rôle dans le projet
MICHELON	Jean-Marc	Maire de La Courtine	A l'initiative du projet, la commune est propriétaire des locaux
BOURCIER	Emma	Cheffe de projets PVD Ussel/La Courtine	Assure le suivi au sein de l'ORT
JANET-WIOLAND	Violette	PNR Coordinatrice de la RICE Millevaches Chargée de mission Energie-Climat	Référente technique sur le volet éclairage

REÇU LE

24 JUL. 2024

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)

Nom du projet :

## Effacement de points lumineux proche du ruisseau du Coutejoux

BELLOC	Anais	PNR Chargée de mission Urbanisme & Cadre de vie	Référente technique sur le volet aménagement urbain
Instance(s) du projet (si instance spécifique)			
Instance(s)		Membres	
Mairie de La Courtine		M Michelon (Maire), élus référents	
Description générale et origines du projet			
<p>La commune de La Courtine mène des actions avec le Parc depuis 2021 pour l'amélioration du cadre de vie. En 2023 des travaux d'amélioration du cadre de vie ont été menés par la création d'un verger communal et diverses plantations autour de l'air de jeu pour enfants. En parallèle, Haute-Corrèze Communauté mène un projet de création d'un chemin d'interprétation dans la commune. Cet itinéraire passe par certains espaces qui demandent à être réaménager. Le boudrome va être végétalisé dans le cadre de la convention de partenariat et de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'aménagements supports de convivialité entre le PNR Millevache et la commune.</p> <p>Les points lumineux actuels seront de part et d'autre du ruisseau du coutejoux supprimés ou remplacé par de l'éclairage LED. Au total sur 16 points lumineux 10 sont déposés dont 3 mats et 6 sont changés en LED et en respectant la charte du PNR RICE</p>			
Objectif(s)			
Supprimer les points lumineux inutiles			
Diminuer les factures d'électricité			
Diminuer la pollution lumineuse			
Améliorer la qualité paysagère du boudrome			
Rendre un éclairage fonctionnel			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage		Oui	
Date de validation		18/06/2024	
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu/ retombées	Acquis (pour partenaires)
Commune de La Courtine	Interne	Porteur du projet	Oui
PNR Millevaches	Externe	Aide financière Appui technique	Oui
CAUE	Externe	Appui technique sur le volet paysagisme	Oui
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Parties prenantes	Retombées		
Commune de La Courtine	Diminution de la pollution lumineuse, sobriété énergétique		
PNR Millevaches	Diminution de la pollution lumineuse		
Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)			
Amélioration du cadre de vie			
Sombriété énergétique			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Petite ville de demain			
RICE _ PNR réserve internationale de ciel étoilé			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		REÇU LE Non	
Calendrier prévisionnel		24 JUIL. 2024	

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)

Nom du projet :

## Effacement de points lumineux proche du ruisseau du Coutejoux

Etude du projet : 2023-2024

Demande de subventions : 1er semestre 2024

Travaux : novembre 2024

### Budget prévisionnel et plan de financement

Le plan de financement est en cours d'élaboration. Cette partie fera l'objet de précisions par voie d'avenant.

#### INVESTISSEMENT

##### Charges prévisionnelles

##### Recettes prévisionnelles

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Travaux	18 500,00 €	PNR Millevache	6 456,36 €
		CRTE	8 343,64 €
		Autofinancement	3 700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 500,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 500,00 €</b>
		Subventions demandées	14 800,00 €
		En % du budget total	80%
		En euros	18 500,00 €

### Evaluation

#### Indicateurs d'impact

#### Objectifs à atteindre

Diminution de la pollution lumineuse

#### Indicateurs de réalisation

#### Objectifs à atteindre

Diminution de la consommation électrique sur ce secteur de l'éclairage public

Ensemble des réseaux en souterrain

### Plan de communication

En fonction de l'avancée du projet, des actions de communication sont présentées ci-dessous. Ces dernières feront l'objet de précisions par voie d'avenant.

#### Actions

#### Calendrier



REÇU LE

24 JUIL. 2024

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)